

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 24 septembre 2010

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le vingt quatre septembre 2010 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, GALLAND Raymond, ABIAN Vincent, FLEUR Cyril, BONESME Christiane, GUILBAUD Monique, FRAGNIER Jacques, GRAND Gérard, LABERGERE Marcel, MAZAL Chantal, PINET Franck, ELIES Christian

Absents excusés : FORTINEAU Vincent, Patricia CARON

Madame MAZAL Chantal est désignée comme secrétaire de séance.

Espace Monet Rollinat :

L'Espace Monet Rollinat est désormais géré par la Communauté de Communes du Pays Dunois, de ce fait la régie de recettes créée en 1998 doit être clôturée. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision.

Estimation des domaines pour le bâtiment Delourme :

Le maire donne lecture du courrier de France domaine qui estime l'ensemble immobilier à 125 000.00 € (113 000.00 € pour l'ancien hôtel restaurant et 12000.00 € pour la grange. La commune fera une proposition d'achat de la grange pour le montant fixé par France domaine.

Demande d'achat de biens de section :

Le maire donne lecture du courrier de Messieurs Darchis Pierre et Yvernault Jean-Louis qui souhaitent acheter 4 parcelles (BN 1, BN 2, BN 3, BN 36) appartenant à la section des Forges. Il s'agit de pentes boisées des rives de la Petite Creuse qu'ils s'engagent si l'opération se fait à laisser ouvertes au public. Le conseil municipal émet un avis favorable, mais la proposition sera soumise aux sectionnaires qui devront se prononcer par référendum. Le dossier sera transmis à la Préfecture.

Exonération fiscale :

Lors du dernier conseil municipal, une demande d'exonération fiscale pour les terrains cultivés de façon biologique avait été demandée. Après avoir pris les renseignements auprès des services fiscaux, le maire explique que cette exonération ne sera pas compensée par l'Etat. Le conseil municipal émet un avis défavorable : 10 voix contre l'exonération 2 voix pour.

Devis travaux :

Le maire donne lecture des devis suivants : Le remplacement d'extincteur à l'école et aux ateliers communaux pour un montant de 418.60 € TTC ; la peinture extérieure des toilettes publics pour un montant de 806.50 € TTC. Des travaux de réfection de voirie sur la route de Lavaud Vieille pour un montant de 2772.00 € TTC et la réfection de la route de Puyragaud (1^{ère} partie) pour un montant de 37 512.00 € TTC. Le conseil municipal accepte ces devis.

Décision modificative :

- 1) Après vérification de l'inventaire communal avec les services de la perception il est nécessaire de régulariser les amortissements et les écritures d'inventaire, donc il convient d'augmenter les recettes des comptes 192, 28, 78 et 20, et par conséquent d'augmenter les dépenses des comptes 21, 28, 23 et 68. Ces régularisations n'ont aucune incidence sur le budget communal.
- 2) Ajustements de crédits votés au budget : en fonctionnement 13 000.00 € pris sur la somme inscrite en dépenses imprévues (compte 022) est virée aux comptes matériel roulant (61551) pour 8 000.00 € et personnel titulaire (6411) pour 5 000.00 €.
- 3) Ajustement de crédits votés au budget : en investissement 4 500.00 € pris sur la somme inscrite au compte 2313 (constructions) est virée au compte 215 (installation, matériel et outillage techniques) pour l'achat d'une laveuse pour la salle polyvalente. La somme de 15 000.00 € pris sur le compte 2113 (terrains aménagés) est versée au compte 21318 (autres bâtiments publics) pour l'achat éventuel de la grange Delourme.

Rapport cantine 2009/2010 :

Cantine : le bilan de gestion 2009/2010 fait ressortir un déficit de 7 070.42 €. Le prix du repas fixé à 2.80€ ne couvre que 66.33 % de son prix de revient (4.22 €).

Garderie : le bilan laisse apparaître une très faible fréquentation. Il en ressort un déficit de gestion de 1 722.95 €.

Rapport d'activité du service déchets du SIERS :

Ce rapport met en évidence l'évolution des différentes collectes, la gestion et le traitement des déchets sur les différentes déchetteries et centres de tris, le coût du service public, l'emploi au sein du syndicat et les formations et prévention des risques professionnels.

Rapport annuel 2009 du SPANC :

En 2009 le SPANC a organisé des réunions publiques communales (Nouziers, Lizières, Saint-Marien, Châtelus Malvaleix, Fresselines et Jalesches) préalablement au contrôle des assainissements individuels.

Le montant des redevances étaient de 132 € pour le contrôle de conception et de bonne implantation, 88 € pour le contrôle de bonne exécution et de 56 € pour le contrôle « diagnostic » des assainissements existants.

Questions diverses :

- Courrier des Peintres de la Porte Saint Jean : la décision de L'office du Tourisme de supprimer la salle annexe de L'Espace Monet Rollinat afin de créer un espace boutique réduira la possibilité d'exposer pour les artistes, c'est pourquoi ils demandent à la commune de leur mettre à disposition une salle d'exposition.
- Fleurissement 2010 : La commune obtient une deuxième fleur au classement « village fleuri ». Une commission fleurissement est créée, notamment pour décerner des prix fleurissement sur le territoire de la commune.
- Chapelle de Chambonnet : celle-ci a été nettoyée bénévolement. Monsieur Eliès demande s'il serait possible d'aménager des fermetures pour empêcher les oiseaux de rentrer. La commission bâtiment se rendra sur place.
- Régie vaisselle cassée pour la salle polyvalente : Le conseil municipal décide le maintien de cette régie et garde en vigueur les tarifs établis en 2001 (délibération du 2/11/2001)
- Courrier de M et Mme Lostanlen : Ils remercient chaleureusement la commune pour avoir mis à leur disposition les sanitaires du camping le temps de leur emménagement. Ils font un don de 50.00 € au CCAS en remerciement.
- Document unique : le maire informe le conseil municipal que la commune doit réaliser un document unique servant à l'évaluation des risques pour les agents de la collectivité.
- Radiothérapie : Environ 500 cartes ont été signées sur la commune. Elles ont été transmises à l'Association des maires de la Creuse qui envisage un déplacement au ministère de la Santé.
- La commission bâtiments : se réunira prochainement afin de calculer toutes les surfaces des bâtiments et préparer le cahier des charges pour renégocier tous les contrats d'assurance.
- La commission voirie : se réunira afin d'envisager l'aménagement du parking à côté du cimetière et faire le point sur les travaux réalisés.
- Anniversaire groupe scolaire : un article de relance paraîtra de nouveau dans le prochain bulletin municipal concernant la recherche de photos.

La séance est levée à 22 h 50

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST